



LE BILAN DE COMPETENCES

Envie de bouger, d'évoluer ?

Besoin de faire le point sur votre parcours professionnel ?



POUR QUI ?

- Salarié du secteur privé ou public
- Demandeur d'emploi
- Travailleur indépendant dont agriculteur



POUR QUOI ?

- Faire le point sur sa carrière, ses motivations, aptitudes, besoins, atouts et limites
- Redynamiser son parcours professionnel
- Mettre en évidence ses compétences personnelles et professionnelles, prendre appui sur ses points forts
- Elaborer des projets réalistes (professionnels ou de formation) pour évoluer en externe ou en interne



QUEL FONCTIONNEMENT ?

- 1^{er} rendez-vous sans engagement
- 24 h maximum [Cf www.services-public.fr]
- Sur une durée de 2 à 3 mois [modulable]
- Des RDV de 2 à 3 heures
- Tarif 75€ TTC de l'heure
- Un accompagnement individuel et sur mesure
- En présentiel, occasionnellement à distance
- Evaluation de votre démarche tout au long du processus



QUELS CONSEILLERS ?

- Formés et expérimentés
- Habilités à divers tests de personnalité / motivations / préférences au travail
- Riches de leur connaissance du marché de l'emploi et des parcours de formation



QUELLE LOCALISATION ?



Nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Pour connaître l'accessibilité de votre délégation, contactez-nous !

POUR EN SAVOIR +

Contactez votre conseiller régional !

WWW.APECITA.COM





COMMENT LE FINANCER ?

SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ OU PUBLIC



INDÉPENDANT



DEMANDEUR D'EMPLOI



ZOOM SUR LE CPF



- Je m'inscris et/ou je me connecte sur mon compte formation [CPF]
www.moncompteformation.gouv.fr
- J'identifie mon prestataire en fonction de mon secteur géographique
Pour nous trouver inscrivez « APECITA » dans la barre de recherche
- Je peux contacter 2 ou 3 organismes différents pour trouver le conseiller qui répondra le mieux à mes attentes et avec qui je pourrai établir une relation de confiance :
- Je choisis mon prestataire et je fais ma demande en ligne sur mon CPF en cliquant sur « s'inscrire à cette formation ».
- J'obtiens un retour sous 48h
- Je valide mon dossier avec l'organisme que j'ai choisi
- Je suis contacté par mon prestataire pour organiser mon bilan de compétences en 3 phases :

PHASE PRELIMINAIRE

1

- Analyser votre demande et vos besoins
- Déterminer le format le plus adapté à votre situation
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan : calendrier, charte de coopération

PHASE D'INVESTIGATION

2

- Analyser de votre parcours professionnel
- Identifier vos compétences
- Explorer vos valeurs et motivations
- Elaborer un ou des projets professionnels
- Vérifier leur pertinence et faisabilité

PHASE DE CONCLUSION :

3

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Elaborer un plan d'action
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels
- Co-produire un document de synthèse personnel et confidentiel
- Possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi à 6 mois